



**MISSIONS ET ENGAGEMENTS
DU RESPONSABLE LOCAL**

Préambule

Devenir Responsable local du PP, c'est à dire d'une entité communale, est un engagement pour l'avenir de nos enfants et de notre société, un honneur et une marque de confiance de porter les couleurs d'un parti politique citoyen mais aussi une source d'engagements et de responsabilités spécifiques qui vont de pair avec la fonction.

Le PP est un parti de rupture par rapport aux partis traditionnels et entend proposer une politique différente et tenir un langage de vérité face aux citoyens.

La rupture n'est en rien synonyme d'extrémisme de quelque nature que ce soit. L'engagement politique et les responsabilités confiées doivent au contraire entraîner un regain de vigilance quant aux paroles et écrits du responsable et ce à tout niveau.

Missions du Responsable local

- Aller à la rencontre des citoyens de sa commune pour faire connaître le Parti Populaire et son programme.
- Être la courroie de transmission entre le PP et les Citoyens/Membres et Adhérents mais aussi des Citoyens/Membres et Adhérents vers le PP
- Organiser et animer la section du PP dans sa commune sur une base régulière
- Recruter de nouveaux Membres et Adhérents dans sa section
- Accueillir et intégrer les nouveaux Membres et Adhérents
- Participer activement à la vie locale (associations locales, comités de quartiers, comités culturels ou sportifs, Conseil communal, ..)
- Entretenir des rapports avec les correspondants de presse locaux
- Organiser le maillage spatial du PP au travers des outils de géolocalisation mis à disposition par le parti
- Organiser dans sa commune la distribution de tracts, le collage d'affiches ou encore la collecte de signatures et y participer activement
- Préparer en collaboration avec la direction du PP, les listes électorales communales
- Se porter candidat aux élections et recruter d'autres candidats à ces fins
- Participer activement aux activités statutaires du PP (Congrès, Conseil général, ...).
- Partager quotidiennement les articles politiques du Peuple, les infographies, slogans et messages du PP sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter,...).
- Abonner (gratuitement) et avec leur accord ses amis et connaissances au Peuple

Engagements

- Se conformer aux directives d'actions émanant de la direction du PP ainsi qu'aux statuts
- Être à tout moment en ordre de cotisation
- Garder en tout temps un langage empreint de courtoisie envers les citoyens ou les autres responsables politiques
- S'abstenir de tout commentaire de nature extrémiste ou raciste et être vigilant quant à la nature des publications partagées sur les réseaux sociaux par soi-même mais également les Membres et Adhérents de sa section locale.
- Ne prendre aucune position au nom du PP sauf si on en a été expressément autorisé à cet effet.
- S'abstenir de toute polémique publique et stérile avec d'autres Membres et Adhérents du PP, notamment sur les réseaux sociaux ou lors de rencontres
- Se former à la communication dans le cadre des séminaires organisés par le PP
- Se familiariser avec le fonctionnement d'une commune
- Considérer les informations reçues (telles la Liste des Membres et Adhérents) comme strictement confidentielles et ne les utiliser que dans le cadre du PP.

- Restituer ces informations au PP ou les détruire (si reçues sur un support électronique) en cas de retrait ou d'exclusion du PP

Animation de la Page Facebook communale

- N'ouvrir une page qu'en accord et collaboration avec le parti
- Suivre préalablement une formation sur les réseaux sociaux que le parti organise
- Mettre en avant les idées du Parti Populaire et non ses idées personnelles
- Publier le plus régulièrement possible (3 par jour en moyenne) du contenu général et local afin de faire vivre celle-ci
- Avoir une orthographe correcte
- Donner priorité au contenu du Parti Populaire et du Peuple
- Ne poster que les bannières, photos de profil et autres choisies par le parti et respecter en tout temps les codes couleur et charte graphique du parti
- Répondre avec politesse et courtoisie face à toute polémique et bannir un intervenant trop agressif si besoin
- Modérer les posts indésirables (haineux, racistes, antisémites ou tous autres propos qui appellent à la haine ou à la violence)

